

REFERENTIEL D'ACTIVITES

Les fonctions/activités des assistants de service social s'exercent en référence à des repères éthiques et déontologiques garantissant la qualité de leurs interventions

FONCTIONS	ACTIVITES
Accueil/ Evaluation/ Information /Orientation	<ul style="list-style-type: none">- Entrer en relation/se mettre à disposition d'une personne et recueillir des éléments de connaissance permettant la compréhension de sa demande- Informer la personne sur les procédures, les différents acteurs, l'accès aux droits, à la santé- Evaluer la situation en tenant compte des potentialités de la personne et de son environnement- Orienter la personne soit vers un service interne soit vers l'extérieur en fonction du diagnostic posé
Accompagnement social	<ul style="list-style-type: none">- Apporter une aide à la personne en favorisant ses propres ressources et celles de son environnement (famille, milieu de travail, etc...)- Co-élaborer un plan d'action avec la personne en coordonnant les différentes démarches, en tenant compte de ses ressources, de son environnement, des moyens de l'institution.- Négocier un contrat d'action avec la personne et en organiser le suivi- Rechercher et mobiliser les moyens, coordonner, articuler le travail d'accompagnement en lien avec différents acteurs- Evaluer avec la personne l'impact des actions et les ajuster en conséquence- Rédiger des écrits professionnels, organiser, classer, transmettre dans le respect du droit et de la réglementation en vigueur
Médiation	<ul style="list-style-type: none">- Participer à la régulation sociale ou familiale de situations de tensions ou de dysfonctionnement- Négocier pour les personnes auprès des associations, les institutions, les services publics- Assurer un rôle d'interface entre la personne et les institutions intégrant les logiques institutionnelles ou individuelles

Veille sociale/Expertise/ Formation	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la veille documentaire - Recueillir/classer/ synthétiser/analyser des données sociales sur un secteur d'intervention - Rédiger des rapports d'activité - Faire des propositions et participer à la mise en œuvre de la politique d'action sociale de l'organisme employeur - Apporter un éclairage social et donner un avis d'expert à l'autorité de décision - Contribuer à l'élaboration de documents à destination des partenaires sur les effets constatés concernant l'application des dispositifs, les pratiques administratives ou l'émergence de nouveaux phénomènes. - Participer à la recherche - Contribuer à la professionnalisation des étudiants en formation - Actualiser ses connaissances et développer des compétences dans le cadre de la formation continue
Conduite de projets/Travail avec les groupes	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des actions de prévention des risques sanitaires et sociaux - Repérer les besoins et/ou intérêts communs de plusieurs personnes et les mobiliser sur une problématique commune - Impulser, mettre en œuvre des projets d'intérêt collectif dans lesquels les usagers sont au cœur du partenariat. - Analyser/ Evaluer les effets de ces actions - Contribuer au soutien de groupes dans le cadre d'une démarche de développement social local
Travail en réseau	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter un appui spécifique à des professionnels du champ éducatif/social ou médico-social - Participer à des instances de concertation, de décision et de planification en matière d'hébergement, de logement, d'insertion sociale et professionnelle, de santé et de lutte contre les exclusions et de toute problématique concernant le champ social - Etablir des relations et mettre en relation l'ensemble des intervenants de l'environnement des groupes sociaux - Coordonner des travaux avec les institutions et les professionnels et/ou contribuer à un diagnostic partagé avec les partenaires - Représenter par délégation son institution auprès de partenaires